



Le Sarmant Arnolpheien

Association loi du 1^{er} juillet 1901
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Siège social : mairie

(Adresse postale : 10 rue du Dauphin Couronné)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2017
--

Sur convocation de son Président Gérald VUARNESSEON, les adhérents du Sarmant Arnolpheien se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 25 février 2017 à 9h30, salle Victor Hugo, avenue Henri Grivot à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Plusieurs membres du Conseil d'Administration s'étaient donné rendez-vous dès 8h30 afin de réaliser la mise en place de la salle, d'effectuer les préparatifs administratifs nécessaires aux opérations prévues, et être prêts à recevoir les adhérents à partir de 9h pour leur permettre d'émarger la feuille de présence et de payer la cotisation 2017. La trésorière Micheline FUEHRER s'est installée dans le petit local annexe pour permettre aux adhérents qui ne l'avaient pas encore fait de payer cette cotisation.

La séance a débuté à 9h45 avec pour ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport d'activités 2016, la feuille de Vigne,
- Rapport financier 2016,
- Présentation du budget prévisionnel 2017,
- Repas juin 2017,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Gérald Vuarnesson demande à l'Assemblée la possibilité de modifier l'ordre du jour prévu en inversant les deux derniers sujets, à savoir placer les questions diverses avant le renouvellement du Conseil d'Administration. Demande adoptée à l'unanimité.

1°) Rapport Moral

Le rapport moral a été rédigé et présenté par le Président Gérald VUARNESSEON. Il est annexé au présent compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

2°) Rapport d'Activités 2016 : la Feuille de Vigne

Le rapport d'activités a été rédigé, présenté et commenté par le Vice Président Patrick RIEDER. Les adhérents le retrouveront dans la Feuille de Vigne N° 15 annexée à ce compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

3°) Rapport financier 2016

Comme les autres années, c'est Gérard Vuarnesson qui lit le rapport financier 2016, la voix de notre trésorière étant trop faible pour ce faire. (annexé au compte-rendu)

Adopté à l'unanimité

4°) Budget prévisionnel 2017

Pour les mêmes raisons, le budget prévisionnel 2017 (annexé à ce compte-rendu) est lu et commenté par notre Président qui précise qu'à ce jour, nous comptons 120 adhérents à jour de cotisation.

Adopté à l'unanimité

5°) Repas du mois de juin 2017

Compte tenu des diverses élections nationales prévues ce printemps, la salle du colombier ne sera libre que le 24 juin. Nous l'avons donc réservée pour cette date.

6°) Questions diverses

La cotisation annuelle reste à 20 euros par adhérent.

Un de nos membres propose de faire des fagots de sarments de vigne et de les vendre, les donner ou s'en servir lors des diverses manifestations utilisant un barbecue.

Gérard Mazin propose de voir avec la Société LIEGE si nous pourrions récupérer un chauffe-eau que nous couperions en deux pour faire un barbecue.

7°) Renouvellement du Conseil d'Administration

Les soixante-seize adhérents présents ou représentés se sont vu remettre un bulletin de vote après avoir signé la feuille de présence.

Le Président s'adresse à l'assemblée pour que les candidats se fassent connaître en commençant par les membres du Conseil d'Administration sortant ; il précise que Roland DURAND qui ne pouvait pas être présent ce jour a fait acte de candidature suite à la convocation.

Se représentent : Gérard VUARNESON, Micheline FUHERER, Roland DURAND, Richard VINSOT, Alain VIDRIL.

Patrick RIEDER et Christine RIEDER indiquent qu'ils ne souhaitent pas se représenter.

Le Conseil d'Administration pouvant comporter un maximum de sept membres, Gérard VUARNESON fait appel à candidature dans la salle. Trois personnes se proposent : Lucéna BOURGES, Aurore COLIN et Bernard PELTIER.

Il y a donc un total de huit candidats. Soixante-seize bulletins de vote ont été remis. Chacun écrit le nom des candidats qu'il souhaite élire avec un maximum de sept noms. Le bulletin peut comporter moins de sept noms mais s'il en comporte huit, il sera considéré comme nul.

Pour faciliter les opérations, le nom des candidats et leurs initiales ont été inscrits sur une grande feuille de papier affichée sur un tableau lisible de l'arrière de la salle.

Après vote à bulletin secret et dépouillement, le résultat est le suivant : (75 bulletins dépouillés, 1 bulletin nul) :

- Gérald VUARNESSON : 74
- Micheline FUEHRER : 68
- Richard VINSOT : 74
- Roland DURAND : 74
- Lucéna BOURGES : 61
- Aurore COLIN : 62
- Alain VIDRIL : 38
- Bernard PELTIER : 51

Le nouveau Conseil d'Administration se compose des membres suivants : Gérald VUARNESSON, Micheline FUEHRER, Roland DURAND, Richard VINSOT, Lucéna BOURGES, Aurore COLIN et Bernard PELTIER.

Alain VIDRIL quitte le conseil d'administration.

Gérald VUARNESSON remercie Patrick et Christine RIEDER pour leurs engagements et dévouements pour la bonne marche de cette association depuis les premiers jours et en particulier Patrick pour ses investissements personnels pour le développement de ses actions.

Pendant que ce nouveau Conseil se réunit pour élire son Bureau, les adhérents réaménagent la salle pour le traditionnel apéritif convivial de fin d'assemblée.

Le bureau de l'Association



Gérald VUARNESSON
Président

Patrick RIEDER
Vice-Président

Micheline FUEHRER
Trésorière



Christine RIEDER
Secrétaire

